



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
12 SEPTEMBRE 2022**

OBJET : Décision Modificative n° 1.

L'an deux mil vingt-deux,
le douze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Madame SEBIH, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame LENOIR, Madame LENOIR, Madame BÉRAULT, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur GUETROT, Madame PLESSIER, Monsieur LAMAAIZI (jusqu'à 21h30), Madame CROS, Monsieur COSSON, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF (à partir de 19h50), Madame AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :

Monsieur NÉRIN, absent excusé donne pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.
Monsieur CORTÈS, absent excusé donne pouvoir à Monsieur Philippe MAUGER, Maire.
Madame MOREL, absente excusée donne pouvoir à Monsieur TERRIER.
Madame LACROIX, absente excusée donne pouvoir à Monsieur BARRIER.
Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé donne pouvoir à Monsieur LAMAAIZI.
Monsieur LTEIF, absent excusé donne pouvoir à Madame FERRER (jusqu'à 19h50).

Monsieur LAMAAIZI, absent excusé (à partir de 21h30).

Monsieur KANOUTÉ, absent.

Madame BÉRAULT est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil,

Vu l'avis n°2022-0117 établi par la Chambre Régionale des Comptes rendu le 28 juin 2022,

Vu l'arrêté de Madame la Préfète en date du 12 juillet 2022 portant règlement du budget primitif 2022,

Considérant la procédure adaptée ouverte publiée, le 7 mars 2022 ;

Considérant le registre des dépôts enregistré à la clôture du dit marché le 25 mars 2022, et l'analyse des offres qui s'en est suivie ;

Considérant la décision, en date du 12 avril 2022, de la Commission Cadre de vie qui a décidé à l'unanimité de retenir la variante n°1 de l'offre de l'entreprise Eurovia pour un montant de 215 794.80 € TTC relative aux travaux de voirie : Aménagements sécuritaires boulevard Berceau, création de trottoirs et réfection de la couche de roulement.

Considérant les courriers de notification envoyés aux soumissionnaires le 13 avril 2022 ;

Considérant la nécessité de réaliser ces différents travaux ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire de nouvelles ouvertures de crédits budgétaires ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire les recettes afférentes à ces travaux.

Délibère

Article 1 : Adopte la Décision Modificative n° 1 suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

➤ Chapitre 023 – article 023-01-ADM : + 75 527.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

➤ Chapitre 21 - article 2152-822-VOI : + 215 795.00 €

TOTAL DEPENSES : + 215 795.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

➤ Chapitre 13 - article 1323-822-VOI : + 59 344.00 €
➤ Chapitre 13 - article 1341-822-VOI : + 80 924.00 €
➤ Chapitre 021- article 021-822-VOI : + 75 527.00 €

TOTAL RECETTES : + 215 795.00 €

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Date de convocation : 05/09/2022

Date de l'affichage : 14/09/2022

N° : 47/22

Le Maire soussigné, ATTESTE
Que la présente délibération a été reçue
 En sous-Préfecture le :
 Publié le :
 Pour le Maire et par délégation
 la Directrice Générale des Services



Le Maire,

Philippe MAUGER

Vice-président du Pays du Clermontois

Nathalie ANDRE



Envoyé en préfecture le 16/09/2022

Reçu en préfecture le 16/09/2022

Affiché le



ID : 060-216004341-20220912-DEL47_DM1-DE